



# L'hébergement temporaire (HT) sur le territoire Cités Maritimes 2017





# Sommaire

## **PARTIE 1**

### **Introduction**

1. Le contexte/ la commande
2. La démarche

## **PARTIE 2**

### **Les résultats**

1. L'activité hébergement temporaire sur le territoire
2. Les origines et motifs d'orientation vers l'hébergement temporaire
3. Les freins au recours ou à l'accueil en hébergement temporaire

## **PARTIE 3**

### **Conclusions et perspectives**

1. Conclusions
2. Perspectives/ pistes de travail

**PARTIE 1**

# Introduction

- 
- La commande
  - La méthode
- 



# Introduction

## Constat de départ/ Commande

Le diagnostic local de la MAIA a établi que le nombre de places en hébergement temporaire (HT) planifié est suffisant, mais indisponible pour les demandes urgentes, les orientations en secteur protégé et pour les places habilitées aides sociales.

Or, l'HT est un élément de la fluidité du parcours de santé et de vie des personnes, en permettant notamment le répit de l'aidant, le passage de crises et des transitions préparant à l'hébergement permanent.

En 2016, la table stratégique missionne la MAIA Cités Maritimes pour objectiver les manques et les dysfonctionnements concernant l'HT sur le territoire afin de dégager des pistes d'amélioration pour améliorer la réponse apportée aux usagers sur le territoire.



# Introduction

## La démarche

En 2017, un comité de pilotage local est constitué pour réaliser l'étude, composé du CLIC Géronthau et Le Fanal, de la Plateforme d'aide et de répit aux aidants (PARA) L'Ecoutille, et de la MAIA Cités Maritimes.

Une étudiante en Master 2 Gériologie, Mme Catherine DENTY, est recrutée en stage par la MAIA pour réaliser l'étude.

Etude qualitative réalisée à travers la rencontre de 35 professionnels sur des entretiens semi-directifs:

- 17 entretiens avec des professionnels orienteurs/prescripteurs de l'HT (Conseil départemental, Etablissements de santé, CCAS, PARA, Accueil de jour, SSIAD, SAAD, Associations).
- 18 entretiens avec des professionnels des EHPAD.

## PARTIE 2

# Les résultats

---

Les données recherchées sont essentiellement qualitatives, les chiffres recueillis pour appuyer les hypothèses ne sont déclaratifs et non exploitables statistiquement.





## 2.1

# L'activité des établissements en HT

**L'offre sur le territoire:** 46 places autorisées en EHPAD / 1 place en Résidence autonomie/ hébergement temporaire en résidence service.

### L'activité HT serait principalement réalisée par le secteur public

L'activité hébergement temporaire serait réalisée à 82% par les EHPAD publics, 9% par les EHPAD privés lucratifs, 9% par les EHPAD privés non lucratifs)

### Les taux d'occupations seraient plutôt faibles et disparates

Le taux d'occupation des EHPAD publics serait compris entre 22% et 71%, celui des EHPAD du secteur privé entre 0% et 32%.

Aucune corrélation n'a pu être établie concernant l'influence de certaines caractéristiques des EHPAD (GMP/PMP/Accueil de jour/Unité protégée) sur le taux d'occupation.

28 places HT ne seraient pas « optimisées » sur le territoire (avec un taux d'occupation inférieur à 30%).

Par souci de rentabilité et pour répondre à des besoins importants, des places non occupées en HT sont occupées en hébergement permanent.



## 2.2

# Origines et motifs de l'orientation vers l'HT

Selon les EHPAD, le secteur sanitaire est le principal « prescripteur », souvent pour des demandes à caractère urgent

L'hôpital serait la principal orienteur vers l'HT (27% des orientations), suivis des médecins généralistes (22%).

Les dispositifs dédiés (PARA, SSIAD, ESA, Accueils de jours) seraient à l'origine au total de 19% des orientations, les CCAS 10%.

La famille serait peu à l'origine de la demande (7%).

Les associations (France Alzheimer, France Parkinson) ne se définissent pas comme prescripteurs, ils constituent seulement un appui lorsqu'une famille en fait la demande.

70% des EHPAD interrogés recevraient souvent ou régulièrement des demandes dites « non programmées » (demandes à caractère urgent).





## 2.3

# Les freins au recours à l'HT du côté des usagers

**Les freins liés à l'information:** La famille serait peu à l'origine de la demande (7%). Selon les professionnels, seulement 20% des familles concernées connaîtraient l'HT.

En moyenne, chaque professionnel interrogé orienterait 18 personnes âgées vers l'HT par an (Fourchette allant de 0 à 29 personnes). Les pratiques sont très diverses.

**Les freins liés au ressenti des personnes et de leurs aidants:** Selon les professionnels interrogés, le premier frein serait le « ressenti » des personnes âgées et de leurs aidants (mauvaise image de l'EHPAD, craintes, culpabilité). Cela représenterait 80% des situations de refus.

**Les freins liés au financement:** Selon les professionnels orienteurs interrogés, le deuxième frein serait les difficultés financières (concernerait 20% des refus). Parallèlement, seulement 23% des professionnels prescripteurs auraient connaissance des dispositifs d'aide au répit.

**Les freins liés à l'opacité des places disponibles:** L'outil Via-trajectoire n'est utilisé que par 9% des professionnels orienteurs interrogés. La majorité des recherches se font par téléphone ou par d'autres plateformes (type Cap retraite ou Retraite +).



## 2.3

# Les freins à l'accueil en l'HT du côté des EHPAD

**Les freins liés à la difficulté pour les structures d'accueil de s'adapter sur une période d'accueil trop courte** à certaines problématiques de la personne âgée (psychiatrie, troubles du comportement importants, prises en soins lourdes). Ces situations demandent une adaptabilité accrue. Selon les EHPAD, cela motiverait environ 70% de leurs décisions de refus d'accueil en HT (surcharge de travail sans équipe dédiée, désorganisation). C'est pourtant dans ces situations que l'aidant a le plus besoin de répit.

**Les frein liés à la coordination entre l'EHPAD et le domicile:** Les transmissions professionnelles EHPAD/Domicile, en amont et en aval de l'HT ne sont pas systématiques. (inférieur à 12% des cas), ce qui allonge le temps de recueil d'information de l'EHPAD pour pouvoir personnaliser l'accueil de la personne sur une période courte. Après le séjour, une synthèse du séjour n'est pas souvent transmise aux professionnels du domicile et les familles ne font pas toujours le lien.

**Les freins liés à la tarification:** Le modèle économique de ce type d'accueil est qualifié de peu attractif par les EHPAD.

**Les freins liés au manque de travail en réseau:** Lorsqu'ils ne peuvent répondre à la demande, seuls 10% des professionnels des EHPAD interrogés orientent les personnes vers un autre EHPAD du territoire et 15% orientent vers la PARA.

**PARTIE 3**

# Conclusions et perspectives

---





## 3.1

# Conclusions

- Ce n'est pas le manque de places en HT qui caractérise les territoire Cités Maritimes, même s'il y a effectivement des pic de demandes saisonnières.
- La diversité des missions de l'HT n'est pas exploitée, sa place dans le parcours n'est pas clairement définie et présente des attraits sanitaires marqués.
- Les freins au déploiement de l'HT sont multiples et se situent à la fois du côté de « l'offre » (les établissements) et de la « demande » (usagers, professionnels orienteurs).
- Les outils d'orientation et d'information ne sont optimaux et peu utilisés.



## 3.2

# Perspectives

Les professionnels interrogés ont proposé plusieurs pistes d'amélioration, notamment:

- Améliorer l'information autour de l'hébergement temporaire (missions, aides au financement, etc...).
- Mieux communiquer sur les places disponibles/ développer l'outil Via-Trajectoire et le réseau de structures proposant de l'hébergement temporaire.
- Structurer un accompagnement psychologique d'aide aux aidants dans le cadre du projet de séjour en hébergement temporaire.
- Réduire la participation financière des usagers/ Revoir la tarification des EHPAD.
- Développer des structures ou unités spécialisées Hébergement temporaire, hors EHPAD, ou intra-EHPAD avec une adaptation architecturale et une équipe dédiée.



**MAIA**

L'intégration des acteurs  
pour l'autonomie  
des personnes âgées